

"Réflexion sur le problème allemand" dans Reconstruction (3 mai 1946)

Légende: Le 3 mai 1946, un an après la fin de la Seconde Guerre mondiale, la revue syndicale française Reconstruction examine la question de l'avenir de l'Allemagne et réfléchit sur la notion du fait national allemand.

Source: Service départemental d'Archives de la Moselle, Saint-Julien-les-Metz, 1, allée du Château.

<http://www.archives57.com/>, Fonds Paul Caspard, syndicaliste C.F.D.T., 35 J. Construction européenne, 35 J 30-32.

Aspects militaires, 1946-1968, 35 J 31.

Reconstruction. 03.05.1946, n° 4. [s.l.].

Copyright: (c) Service départemental d'Archives de la Moselle

URL: [http://www.cvce.eu/obj/"reflexion_sur_le_probleme_allemand"_dans_reconstruction_3_mai_1946-fr-148097bc-ff61-4c94-8c79-6e5c52efea88.html](http://www.cvce.eu/obj/)

Date de dernière mise à jour: 20/09/2012

Réflexions sur le problème allemand

L'avenir de l'Allemagne est l'objet de préoccupations bien naturelles de la part des alliés vainqueurs; il est aussi l'occasion de malentendus et de difficultés entre eux. Malentendus facilement aggravés par le caractère sommaire des arguments qui sont souvent employés. Les études sérieuses sur l'Allemagne ont paru en assez grand nombre, aussi bien en France qu'à l'Etranger; mais, pour trouver un écho facile dans l'opinion publique on fait appel à des thèses beaucoup plus simplistes. Il en est ainsi, par exemple, des théories qui présentent comme tout naturel un morcellement politique de l'Allemagne (sans être exclusivement françaises, ces théories exercent quelque séduction dans certains secteurs de l'opinion française). Il en est de même de certaines économiques élaborées à l'usage du citoyen des Etats-Unis, et par lesquelles on voudrait justifier un relèvement rapide de l'Allemagne : il faut, dit-on, éviter d'être obligé à secourir ce pays pendant un temps trop long, de tels secours ne pouvant que charger le contribuable américain ; donc, il faut favoriser un redressement allemand qui libère l'Allemagne de ces secours extérieurs.

De telles considérations - et d'autres encore que l'on pourrait énumérer - sont trop schématiques, et si elles ont du succès dans tel ou tel pays, d'autres pays alliés trouvent sans peine de bonnes raisons pour ne pas les accepter. Il paraît inutile d'entrer dans ces querelles sans issue. Nous voudrions plutôt sans traiter la totalité d'un problème immense, provoquer une discussion féconde en proposant quelques réflexions simples.

Elles s'appliqueront à des données permanentes, trop facilement négligées : le fait national allemand; les éléments du problème économique de l'Europe Centrale.

Nous examinerons ici la première de ces questions.

Il arrive souvent que l'on discute sur le politique à suivre en Allemagne en laissant de côté un élément essentiel : la réalité psychologique de l'unité allemande. Venue plus tard que l'unité nationale d'autres pays européens, marquée encore aujourd'hui de caractères équivoques dont nous parlerons plus loin, cette unité n'en est pas moins un fait. Il paraît indispensable de s'en souvenir, pour éviter de discuter des solutions de fantaisie comme la reconstitution de petits Etats fragmentaires à la manière du XVIIIe siècle. Pour mesurer aussi les difficultés possibles d'une solution comme l'isolement politique de la région de la Ruhr, une des plus denses de l'Allemagne et où le brassage des populations industrielles aurait achevé de faire disparaître, si elle y avait existé, la moindre tendance au particularisme.

Combattre par des artifices fragiles ce qu'il y a de réel dans l'unité allemande ce serait sans doute un des moyens les plus rapides de recréer un nationalisme allemand dangereux pour les voisins. Quel beau prétexte dont les allemands se saisiraient vite pour émouvoir l'opinion de certains pays étrangers sur leur injuste écartèlement, et pour briser leurs entraves ! Sans compter que la division entre territoires de régime forcément inégal créerait une large concurrence entre eux, à qui réussirait le premier les formules nouvelles capables de rallier les autres fragments en vue du IVe Reich.

Les autres fragments... et peut-être des territoires non allemands. L'idée d'une Rhénanie distincte, associée par des liens économiques à des pays belges ou hollandais, n'était pas tellement étrangère à certains cercles d'Allemagne occidentale. Mais il n'y faut pas voir une acceptation de la défaite. Solution provisoire aux yeux de ses adeptes allemands et l'on aurait découvert au bout de quelque temps que la tête d'une telle région économique internationale serait non point à Liège ou à Bruxelles, mais à Cologne. Quel gain, non pour la paix, mais pour une nouvelle édition de conquête de l'Occident !

À toutes les réserves qui peuvent se formuler ainsi au sujet d'une politique de morcellement, on objecte d'habitude que le territoire allemand a subi à l'Est des amputations considérables, et que l'on ne devrait pas craindre à l'Ouest des opérations chirurgicales de même envergure. A quoi il est possible de répondre par plusieurs remarques.

1°) Le déplacement vers l'Ouest du centre de gravité était déjà accompli avant les décisions des alliés, et les

territoires de l'Est se trouvaient vidés d'une fraction importante de leur population quand ils sont passés sur la souveraineté polonaise : n'oublions pas l'exode massif imposé par les autorités allemandes à leurs propres compatriotes en plein hiver 1944/45 dans des conditions qui auraient dû ôter aux Allemands toute envie d'ironiser par nos aventures de juin 1940. En tout cas le remaniement des frontières était assez facile dans un pays bouleversé par de nouveaux déplacements de populations. Ce n'est pas le cas à l'Ouest.

2°) Dans ces zones instables et faiblement peuplées une nation prolifique comme la Pologne peut courir une chance de se maintenir qui n'existerait pas à l'Ouest, pour des nations démographiquement en retard sur l'Allemagne et dans des régions de vie urbaine ancienne et dense.

3°) Enfin certains peuvent estimer que, même dans ces conditions, la solution adoptée à l'Est comporte des dangers. Il semble que, prenant leurs désirs pour des réalités, certains allemands aient déjà tenu de curieux propos sur l'éventualité de modifications dans ces frontières orientales. Il est en tout cas certain qu'ils ne négligeraient aucune occasion de négocier un arrangement sur ce point - avec ou contre n'importe qui, sans aucun préjugé. Retenons seulement que s'il y a des dangers dans la décision qui fut prise à l'Est, cela n'est pas un encouragement à en proposer une semblable à l'Ouest.

Nous avons rappelé jusqu'ici que diverses raisons semblent valoir contre un démembrement systématique du territoire allemand. Mais la définition même de ce territoire exige un effort de clarté que la propagande germanique a toujours eu pour but d'éviter et d'empêcher. Nous allons voir qu'il est beaucoup plus important de combattre une certaine notion du territoire allemand que d'en réduire à l'extrême des limites matérielles. Il y a en effet, dans le vocabulaire politique que nous avons vu employer par les récentes générations allemandes, un terme qui permet toutes les équivoques : c'est le mot REICH.

Pendant le Moyen-Age européen, ce mot a un sens purement politique et nullement national. Le Reich, c'est l'Empire, le Saint Empire Romain (dont les titulaires se trouvent être, par des hasards historiques, les rois de Germanie); c'est une souveraineté aussi vague qu'universelle; l'empereur est le souverain au-dessus des autres souverains, le chef temporel de la chrétienté en face du pape qui en est le chef spirituel, mais avec une autorité beaucoup moins précise. En ce sens, beaucoup de territoires reconnaissaient plus ou moins vaguement, plus ou moins implicitement l'autorité de l'empereur, sans être le moins du monde des territoires allemands ainsi les Pays-Bas, la Bourgogne ou la rive gauche du Rhône.

Puis, au cours des siècles, les Etats nationaux se dégagent progressivement de la confusion féodale. Certains pays (la France parmi les premiers) s'affranchissent explicitement de toute subordination à une quelconque suzeraineté impériale. Et l'autorité, même théorique des empereurs se réduit peu à peu aux limites que n'avait d'ailleurs guère franchies leur puissance réelle, c'est-à-dire un certain nombre de territoires allemands et quelques parties de l'Italie du Nord. Au XVe siècle, on précise par une formule restrictive le Saint-Empire Romain "de nationalité germanique". Et dans les temps modernes le terme de Reich n'a plus recouvert en général qu'une réalité allemande.

Mais là est l'équivoque. Le Reich allemand moderne (le IIe et plus encore le IIIe) s'est trouvé prêt à revendiquer pour l'ALLEMAGNE ce qui avait dépendu à un titre quelconque d'un Reich à prétentions universelles et qui, lui, n'était pas allemand. Si les Pays Bas se sont détachés au XVIème siècle de cet Empire qui ne pouvait plus contenir des nations trop diverses, on traduit dans les livres allemands d'histoire "l'Allemagne a perdu les Pays Bas au XVIème siècle. Ce qui sous-entend son droit à les reconquérir en toute occasion favorable.

Conclusion pour nous : ne pas méconnaître la réalité de l'unité allemande mais ne pas laisser vivre le mythe du Reich. Fixer des frontières raisonnables et les maintenir sévèrement est une nécessité, sans qu'il y ait lieu d'imposer des morcellements arbitraires. Mais, quelles que soient les frontières, les mesures les plus draconiennes resteraient stériles si le mythe informe et dangereux du Reich, confondu, plus ou moins sciemment, avec l'Allemagne, devait survivre à la défaite allemande. C'est la perspective historique allemande qu'il faut réformer. Tâche lourde et délicate, mais nécessaire, parmi celles qui attendent les vainqueurs.

Les problèmes économiques demandent un effort de réflexion aussi difficile. Nous les examinerons au cours d'un second article.

François HENRY

(à suivre)